

VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT L'ENTENTE SUIVANT AVANT DE SIGNER CAR IL AFFECTE VOS DROITS JURIDIQUES.

Je, _____, comme bénévole pour l'organisation McGill Students for The Open Door Montréal (MSTODM) à La Porte Ouverte Montréal, suis d'accord avec les termes et conditions associés à mon poste, indiqués ci-dessous.

Travail et Code de Conduite:

1. Je reconnais que mon travail est en tant que bénévole et qu'il n'a aucune relation d'emploi avec l'Université McGill. Je n'ai droit à aucun salaire, rémunération ou avantages. Les services de bénévolat ne constituent ni une garantie ni une promesse d'emploi futur, ni ne me donnent droit à une plus grande considération pour d'éventuelles opportunités d'emploi futures.
2. Pendant la durée de ce contrat, je communiquerai avec le vice-président de la planification pour m'inscrire et assister ponctuellement pour au moins 2 équipes par mois.
3. Si je dois annuler une équipe prévu, je contacterai le vice-président de la planification au moins 24 heures avant l'heure de début de l'équipe.
4. Je reconnais avoir lu et compris le manuel des bénévoles et que je respecterai le code d'éthique qu'il contient.
5. J'accepte de travailler sous la direction du superviseur désigné et de suivre les règles, règlements et attentes de l'organisation MSTODM et de La Porte Ouverte Montréal tel que détaillé dans les sessions de formation.
6. Je m'en remettrai aux intervenants et au personnel d'intervention pendant que je suis à La Porte Ouverte / La Porte Ouverte Montréal.
7. Je communiquerai avec les intervenants et personnels d'intervention si j'ai des questions ou des préoccupations pendant mes équipes à La Porte Ouverte Montréal. Je suis responsable d'aviser les intervenants et le personnel d'intervention de tout incidents et crises observés.
8. Pendant mes équipes, je ne vais jamais: consommer de l'alcool, utiliser des drogues non médicinales, ni arriver sous l'influence.
9. Je serai courtois envers tout le personnel, les clients et les autres bénévoles - tout en représentant l'organisation MSTODM d'une manière d'intègre.

Système de Prises:

10. J'accepte que si je viole l'une des conditions mentionnées dans ce contrat, on peut me demander de quitter l'organisation ou de recevoir une prise.
11. Je comprends que si j'atteins trois prises, mon statut de bénévole sera résilié.
12. Je comprends que je recevrai une prise en vertu de l'une des infractions mentionnées à l'article 10, paragraphes 10.1 et 10.2 de la constitution de l'organisation MSTODM.
13. Je reconnais avoir reçu une copie électronique de la constitution de l'organisation MSTODM.

Prise de Risque:

14. Je reconnais qu'il peut y avoir des risques associés à mes fonctions de bénévole, décrites ci-dessus.
15. J'accepte que l'Association Étudiante de l'Université McGill, l'Université McGill et les dirigeants de l'organisation MSTODM ne sont pas responsables des blessures ou des pertes que je subisse pendant mes équipes à La Porte Ouverte/The Open Door Montréal. Ces risques comprennent, sans s'y limiter: les blessures ou les pertes résultant de tout acte ou omission par un membre, d'un bénévole, du personnel, d'un client ou d'un membre du grand public de l'organisation MTSODM, et les blessures ou pertes causées directement ou indirectement par tout équipement offert par des étudiants de l'Université McGill pour La Porte Ouverte Montréal.

Confidentialité:

16. Je reconnais que, dans l'exercice de mes fonctions de bénévole, je peux avoir accès à des informations qui peuvent être confidentielles.
17. J'accepte de garder confidentielle toute information acquise auprès des clients de The Open Door/La Porte Ouverte Montréal ou des dirigeants de MSTODM. Ces informations peuvent inclure, sans s'y limiter : les noms des clients et des bénévoles, des informations sur les clients et autres bénévoles et les événements survenus pendant les quarts de travail. Je ne demanderai ni ne chercherai à obtenir des informations des clients qu'ils ne sont pas à l'aise de partager.
18. J'observerai et me conformerai aux règles et règlements de l'Université en matière de confidentialité. Mes obligations de protéger les informations confidentielles s'étend au-delà de la fin de mon association avec l'Université.

Politique et Procédures de l'Université:

19. L'Université McGill a mis en place plusieurs politiques favorisant un environnement sécuritaire pour ses membres. J'accepte de me conformer à toutes les politiques, directives et procédures de l'Université.
20. Je comprends que mes obligations, engagements et obligations énoncés dans cette entente sont importants pour assurer l'intégrité de l'Université et, qu'en conséquence, une violation de cette entente peut entraîner la résiliation immédiate de l'entente de bénévolat.

Renseignements Personnels:

21. En signant cet accord, je consens à l'utilisation de mes informations personnelles (nom et image) pour faciliter mon travail et à des fins promotionnelles MSTODM. Je comprends que si je ne consens pas à la collecte et à l'utilisation de mes renseignements personnels à ces fins, je dois en informer l'Université par écrit.

Les deux parties confirment par la présente qu'elles ont chacune demandé que cet entente soit rédigé en français.



J'ai lu, compris et accepte les termes et conditions ci-dessus en ce qui concerne la renonciation, le manuel de bénévole et l'exonération de responsabilité, et confirme que je signe ce document librement, ayant été pleinement informé de son contenu et de ses implications.

Signature du Bénévole: _____

Date: _____

Signature d'Exécutif MSTODM: _____

Date: _____